



## RÉUNION DU BUREAU ET XXXVIII<sup>E</sup> SESSION DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

### RÉUNION ANNUELLE DU RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES

#### Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
  - Bruxelles (Belgique)
  - 8 au 12 juillet 2012
- PARTICIPANTS**
- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et vice-président de l'APF
  - M. Henri-François Gauthier, député de Verdun, président délégué de la Section du Québec de l'APF, vice-président et rapporteur de la Commission politique de l'APF
  - M. Bertrand St-Arnaud, député de Chambly, vice-président de la Section du Québec de l'APF et rapporteur de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles de l'APF
  - M<sup>me</sup> Stéphanie Vallée, députée de Gatineau et 2<sup>e</sup> vice-présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'APF
  - M<sup>me</sup> Carole Poirier, députée d'Hochelaga-Maisonneuve et rapporteure de la Commission des affaires parlementaires de l'APF
  - M. Germain Chevarie, député des Îles-de-la-Madeleine, vice-président et rapporteur de la Commission de la coopération et du développement de l'APF
  - M. François Bonnardel, député de Shefford
  - M. Michel Bonsaint, secrétaire général de l'ANQ
  - M<sup>me</sup> Johanne Whittom, directrice de cabinet du président
  - M<sup>me</sup> Marie-Ève Vermette, secrétaire administrative de la Section du Québec de l'APF
  - M. Dominic Dumont, secrétaire administratif de la région Amérique de l'APF.
- CONTEXTE**
- Seule activité annuelle au cours de laquelle les parlementaires de l'APF se réunissent en Assemblée plénière, la Session constitue l'aboutissement des travaux effectués par les quatre commissions permanentes et par le Réseau des femmes parlementaires au cours de l'année écoulée. C'est durant cette Session que sont notamment adoptés les rapports et les résolutions préparés et présentés par les commissions et le Réseau.

## CONTEXTE (SUITE)

- Le Bureau représente l'organe exécutif de l'APF. Entre les sessions annuelles de l'APF, il contrôle l'exécution des décisions de l'Assemblée plénière. Le Bureau se réunit au moins deux fois par année, soit une fois à la veille de la Session et à une deuxième occasion pour une réunion intersessionnelle.
- La réunion annuelle du Réseau des femmes parlementaires se déroule dans le cadre de la Session. Le Réseau participe, par ses débats, à la réflexion menée au sein de l'APF sur les questions intéressant spécifiquement les femmes au sein de l'espace francophone.

## THÈMES

- Durant la réunion du Bureau, les thèmes suivants ont été abordés :
  - Composition de l'Assemblée
  - Rapport d'activité du secrétaire général parlementaire
  - Travaux des commissions de l'APF
  - Rapport des chargés de mission régionaux
  - Suivi des travaux du Réseau des femmes parlementaires
  - Rapport du trésorier sur les comptes de l'exercice 2011 et sur le projet de budget rectifié pour 2012
  - Suite de l'étude du mémoire sur le financement de la Francophonie internationale
  - Participation de l'APF au premier Forum mondial sur la langue française
  - Préparation du XIV<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie
  - Programmes de coopération interparlementaire
  - Missions d'observation électorale
- Le débat général de la XXXVIII<sup>e</sup> Session de l'APF portait sur le thème « Médias et technologies de l'information et des communications, vecteurs de la Francophonie dans le monde ».
- Les principaux rapports et projets de résolutions émanant des commissions ainsi que du Réseau des femmes parlementaires, et présentés par la Section du Québec, portaient sur les thèmes suivants :
  - Le suivi de la mise en œuvre de la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes*.
  - L'autonomisation économique des femmes.
  - Le rôle des ombudsmans, des médiateurs et des protecteurs du citoyen dans l'espace francophone.
  - La mise en œuvre de la *Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*.
  - La transhumance politique dans l'espace francophone.
  - Le suivi des négociations commerciales menées dans le cadre des travaux de l'*Organisation mondiale du commerce*.

## **OBJECTIFS ET ENJEUX**

- Affirmer le leadership de l'Assemblée nationale du Québec et de la Section du Québec au sein de l'APF.
- Assurer l'adoption, en commissions, au Réseau des femmes et en plénière, des rapports et résolutions présentés par les parlementaires québécois ou sur lesquels le Québec dispose d'une expertise particulière (protection et promotion du secteur culturel, des droits de la personne, des droits des femmes; négociations commerciales, coopération, etc.).
- Faire valoir l'expertise québécoise sur les thèmes abordés dans les différentes instances de l'APF.

## **COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**

- La XXXVIII<sup>e</sup> Session de l'APF a réuni plus de 300 participants issus de 45 parlements et organisations interparlementaires, ainsi qu'une quinzaine de présidents d'Assemblée.
- Dans le cadre de la réunion du Bureau, la Section du Québec a fait valoir sa position notamment sur les questions relatives au financement de la Francophonie.
- La Section du Québec a participé à l'élaboration et à la présentation des résolutions et de l'Avis qui seront transmis aux chefs d'État et de gouvernement lors du XIV<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie qui aura lieu du 12 au 14 octobre 2012.
- Le président de l'Assemblée nationale a prononcé une allocution dans le cadre du débat général qui portait sur le thème « Médias et technologies de l'information et des communications, vecteurs de la Francophonie dans le monde ». Son intervention portait plus précisément sur les mesures adoptées récemment au Québec dans le but de rapprocher l'Assemblée nationale et les élus des citoyens et qui mettent à profit les nouvelles technologies. Il a, en outre, proposé le développement d'actions de coopération en ce sens au sein de l'APF.
- Dans le cadre de l'audition du secrétaire général de la Francophonie, M. Abdou Diouf, le président a posé une question sur les suites à donner au Forum mondial sur la langue française, en particulier en ce qui a trait à la collaboration entre les différents espaces linguistiques mondiaux. Il a de plus questionné le secrétaire général sur l'état du financement des activités de la Francophonie, en comparaison avec les autres espaces linguistiques.
- L'étude des diverses situations politiques dans l'espace francophone a donné lieu à l'adoption de plusieurs déclarations sur lesquelles la Section du Québec a pu présenter sa position, notamment sur la situation en République démocratique du Congo. L'APF a par ailleurs levé la suspension de la Section de la Côte d'Ivoire et entendu son président.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS  
(SUITE)**

- Le vice-président et rapporteur de la Commission politique a présenté un rapport sur *le rôle des ombudsmans, médiateurs et protecteurs du citoyen dans l'espace francophone* ainsi qu'une résolution sur ce thème. Par cette résolution, l'APF demande notamment aux chefs d'État et de gouvernement de mettre en place des ombudsmans, médiateurs et autres institutions nationales de défense des droits de la personne indépendantes, et à respecter et renforcer, lorsque de telles institutions existent, leur indépendance. Il a en outre transmis une question au secrétaire général de la Francophonie en faveur du renforcement de la collaboration entre l'OIF et l'Association des ombudsmans et médiateurs de la Francophonie (AOMF).
- Le rapporteur de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC) a présenté un rapport de suivi sur *la mise en œuvre de la Déclaration de Québec, adoptée au terme de la Conférence interparlementaire sur la diversité des expressions culturelles* qui a eu lieu à Québec les 2 et 3 février 2011. Le rapporteur a également animé un atelier sur ces questions au sein de la CECAC.
- Le vice-président de la Commission de la coopération et du développement a présenté, avec la Section du Burkina Faso, un rapport sur *le suivi des négociations commerciales menées dans le cadre des travaux de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)*. Il a aussi participé aux échanges avec le secrétaire général de la Francophonie et posé une question soulignant l'importance de la mobilisation de la Francophonie dans le cadre des négociations commerciales internationales.
- La rapporteure de la Commission des affaires parlementaires a présenté, conjointement avec la Section du Burkina Faso, un deuxième et dernier rapport sur le thème de *la transhumance politique dans l'espace francophone*. Ce rapport a permis de dresser le portrait du nomadisme politique post-électoral et d'échanger sur ses causes, implications et conséquences dans 21 parlements membres de l'APF. La rapporteure a également présenté le thème du prochain rapport conjoint des sections du Québec et du Burkina Faso au sein de cette Commission qui portera sur le financement des partis politiques.
- La 2<sup>e</sup> vice-présidente du Réseau des femmes parlementaires a présenté un deuxième rapport sur *l'autonomisation économique des femmes dans l'espace francophone*. Elle a présenté une résolution par laquelle l'APF s'est engagée à développer ses actions en faveur de l'autonomisation économique des femmes, en particulier des femmes vivant en milieu rural. Elle a enfin questionné le secrétaire général de la Francophonie sur ses actions en ce sens, en particulier dans le cadre du programme Profadel de l'OIF.

- COMMENTAIRES/CONCLUSIONS (SUITE)**
- De plus, la 2<sup>e</sup> vice-présidente du Réseau a contribué aux discussions sur *la mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes (CEDEF) et de son protocole facultatif* en présentant un rapport introductif aux échanges sur ce thème. Elle a, à ce sujet, rappelé la nature de certaines réserves à la CEDEF émises par des États de la Francophonie et qui vont à l'encontre des droits énoncés par ladite convention.
  - Les membres de la Section du Québec ont participé activement aux travaux et ont contribué concrètement à la promotion d'une perspective québécoise sur les grands enjeux de la Francophonie multilatérale.

<b>COÛT<sup>1</sup></b>	- Per diem et autres frais	12 840,02 \$
	- Transport	19 714,43 \$
	<b>Total</b>	<b>32 554,45 \$</b>

---

<sup>1</sup> Les frais de transport et de séjour de M. Dumont ont été assumés par la région Amérique de l'APF, comme il agissait à titre de secrétaire administratif régional.